Cours dialogique de Daniel Colson et Philippe Corcuff Université Populaire de Lyon (29 mars 2010)

Michel FOUCAULT (1926-1984) et la subjectivation

- Quelques extraits de textes -

- 1 Histoire de la folie à l'âge classique (Paris, Gallimard, collection «TEL» ; 1ère éd. : 1961)
- * Asile et individualisation
- . «L'asile ne sanctionne plus la culpabilité du fou, c'est vrai ; mais il fait plus, il l'organise ; il l'organise pour le fou comme conscience de soi, et rapport non réciproque au gardien ; il l'organise pour l'homme raisonnable, comme conscience de l'autre, et intervention thérapeutique dans l'existence du fou. C'est-à-dire que par cette culpabilité le fou devint objet de châtiment toujours offert à lui-même et à l'autre ; et de la reconnaissance de ce statut d'objet, de la prise de conscience de sa culpabilité, le fou doit revenir à sa conscience de sujet libre et responsable, et par conséquent à la raison.» (p.602) . «Cette évidence presque arithmétique de la punition, le châtiment répété autant de fois qu'il le faut, la reconnaissance de la faute par la répression qui en est faite, tout cela doit aboutir à l'intériorisation de l'instance judiciaire, et à la naissance du remords dans l'esprit du malade : c'est à ce point

seulement que les juges acceptent de faire cesser le châtiment, certains qu'ils sont qu'il se prolongera

2 - Surveiller et punir. Naissance de la prison (Paris, Gallimard, collection «TEL», 1975)

2.1 - L'âme et la microphysique du pouvoir punitif

indéfiniment dans la conscience.» (p.621)

«L'histoire de cette "microphysique" du pouvoir punitif serait alors une généalogie ou une pièce pour une généalogie de l'"âme" moderne. Plutôt que de voir en cette âme les restes réactivés d'une idéologie, on y reconnaîtrait plutôt le corrélatif actuel d'une certaine technologie du pouvoir sur le corps. Il ne faudrait pas dire que l'âme est une illusion, ou un effet idéologique. Mais bien qu'elle existe, qu'elle a une réalité, qu'elle est produite en permanence, autour, à la surface, à l'intérieur du corps par le fonctionnement d'un pouvoir qui s'exerce sur ceux qu'on surveille, qu'on dresse et corrige, sur les fous, les enfants, les écoliers, les colonisés, sur ceux qu'on fixe à un appareil de production et qu'on contrôle tout au long de leur existence. Réalité historique de cette âme, qui à la différence de l'âme représentée par la théologie chrétienne, ne naît pas fautive et punissable, mais naît de procédures de punition, de surveillance, de châtiment et de contrainte.»

2.2 - La fabrication d'une individualité disciplinaire au carrefour du pouvoir et du savoir

- * «De là la formation de toute une série de codes de l'individualité disciplinaire qui permettent de transcrire en les homogénéisant les traits individuels établis par l'examen : code physique du signalement, code médical des symptômes, code scolaire ou militaire des conduites et des performances. Ces codes étaient encore très rudimentaires, sous leur forme qualitative ou quantitative, mais ils marquent le moment d'une première "formalisation" de l'individuel à l'intérieur de relations de pouvoir.» (p.222)
- * «Pendant longtemps l'individualité quelconque celle d'en bas et de tout le monde est demeurée au-dessous du seuil de description. Être regardé, observé, raconté dans le détail, suivi au jour le jour par une écriture ininterrompue était un privilège. La chronique d'un homme, le récit de sa vie, son historiographie rédigée au fil de son existence faisaient partie des rituels de sa puissance. Or les procédés disciplinaires retournent ce rapport, abaissent le seuil de l'individualité descriptible et font de cette description un moyen de contrôle et une méthode de domination. Non plus monument pour une mémoire future, mais document pour une utilisation éventuelle. Et cette descriptibilité nouvelle est d'autant plus marquée que l'encadrement disciplinaire est strict : l'enfant, le malade, le fou, le condamné deviendront, de plus en plus facilement à partir du XVIII^e siècle et selon une pente qui est celle des mécanismes de discipline, l'objet de descriptions individuelles et de récits biographiques. Cette mise en écriture des existences réelles n'est plus une procédure d'héroïsation ; elle fonctionne comme procédure d'objectivation et d'assujettissement. La vie soigneusement collationnée des malades mentaux ou des délinquants relève, comme la chronique des rois ou l'épopée des grands bandits populaires, d'une certaine fonction politique de l'écriture ; mais dans une tout autre technique du pouvoir.

L'examen comme fixation à la fois rituelle et "scientifique" des différences individuelles, comme épinglage de chacun à sa propre singularité (en opposition à la cérémonie où se manifestent les

statuts, les naissances, les privilèges, les fonctions, avec tout l'éclat de leurs marques) indique bien l'apparition d'une modalité nouvelle de pouvoir où chacun reçoit pour statut sa propre individualité, et où il est statutairement lié aux traits, aux mesures, aux écarts, aux "notes" qui le caractérise et font de lui, de toute façon, un "cas".

Finalement, l'examen est au centre des procédures qui constituent l'individu comme effet et objet de pouvoir, comme effet et objet de savoir. C'est lui qui, en combinant, surveillance hiérarchique et sanction normalisatrice, assure les grandes fonctions disciplinaires de répartition et de classement, d'extraction maximale des forces et du temps, de cumul génétique continu, de composition optimale des aptitudes. Donc, de fabrication de l'individualité cellulaire, organique, génétique et combinatoire. Avec lui se ritualisent ces disciplines qu'on peut caractériser d'un mot en disant qu'elles sont une modalité du pouvoir pour qui la différence individuelle est pertinente. (...)

Toutes les sciences, analyses ou pratiques à radical "psycho-", ont leur place dans ce retournement historique des procédures d'individualisation. Le moment où on est passé de mécanismes historico-rituels de formation de l'individualité à des mécanismes scientifico-disciplinaires où le normal a pris la relève de l'ancestral, et la mesure la place du statut, substituant ainsi l'individualité de l'homme mémorable à celle de l'homme calculable (...)

L'individu, c'est sans doute l'atome fictif d'une représentation "idéologique" de la société; mais il est aussi une réalité fabriquée par cette technologie spécifique de pouvoir qu'on appelle la "discipline". Il faut cesser de toujours décrire les effets de pouvoir en termes négatifs: il "exclut", il "réprime", il "censure", il "abstrait", il "masque", il "cache". En fait le pouvoir produit; il produit du réel; il produit des domaines d'objets et des rituels de vérité. L'individu et la connaissance qu'on peut en prendre relèvent de cette production.» (pp.224-227)

3 - L'usage des plaisirs (Histoire de la sexualité II, Paris, Gallimard, collection «TEL», 1984)

3.1 - Déplacements théoriques successifs : savoir, pouvoir, sujet

«En somme, pour comprendre comment l'individu modeme pouvait faire l'expérience de lui-même comme sujet d'une "sexualité", il était indispensable de dégager auparavant la façon dont, pendant des siècles, l'homme occidental avait été amené à se reconnaître comme sujet de désir.

Un déplacement théorique m'avait paru nécessaire pour analyser ce qui était souvent désigné comme le progrès des connaissances : il m'avait conduit à m'interroger sur les formes de pratiques discursives qui articulaient le savoir. Il avait fallu aussi un déplacement théorique pour analyser ce qu'on décrit souvent comme les manifestations du "pouvoir" : il m'avait conduit à m'interroger plutôt sur les relations multiples, les stratégies ouvertes et les techniques rationnelles qui articulent l'exercice des pouvoirs. Il apparaissait qu'il fallait entreprendre maintenant un troisième déplacement, pour analyser ce qui est désigné comme "le sujet" ; il convenait de chercher quelles sont les formes et les modalités du rapport à soi par lesquelles l'individu se constitue et se reconnaît comme sujet.» (pp.12-13)

3.2 – Histoire des modes de subjectivation

«Il n'y a pas d'action morale particulière qui ne se réfère à l'unité d'une conduite morale; pas de conduite morale qui n'appelle la constitution de soi-même comme sujet moral; et pas de constitution du sujet moral sans des "modes de subjectivation" et sans une "ascétique" ou des "pratiques de soi" qui les appuient. L'action morale est indissociable de ces formes d'activité sur soi qui ne sont pas moins différentes d'une morale à l'autre que le système des valeurs, des règles et des interdits. (...) Histoire enfin de la manière dont les individus sont appelés à se constituer comme sujets de conduite morale: cette histoire sera celle des modèles proposés pour l'instauration et le développement des rapports à soi, pour la réflexion sur soi, la connaissance, l'examen, le déchiffrement de soi par soi, les transformations qu'on cherche à opérer sur soi-même. C'est là ce qu'on pourrait appeler une histoire de l'"éthique" et de l'"ascétique", entendue comme histoire des formes de la subjectivation morale et des pratiques de soi qui sont destinées à l'assurer.» (pp.40-41)

- 4 Le souci de soi (Histoire de la sexualité III, Paris, Gallimard, collection «TEL», 1984)
- * Culture de soi, modifications sociales et *réponse* à au cours des deux premiers siècles notre ère . «Méfiance vis-à-vis des plaisirs, insistance sur les effets de leur abus pour le corps et pour l'âme, valorisation du mariage et des obligations conjugales, désaffection à l'égard des significations spirituelles portées à l'amour des garçons : il y a dans la pensée des philosophes et des médecins au cours des deux premiers siècles toute une sévérité dont témoignent les textes de Soranus et de Rufus d'Éphèse, de Musonius ou de Sénèque, de Plutarque comme d'Épictète ou de Marc Aurèle.» (p.55)

- . «(...) un phénomène d'assez longue portée historique, mais qui a connu à ce moment-là son apogée : le développement de ce qu'on pourrait appeler une "culture de soi", dans laquelle ont été intensifiés et valorisés les rapports de soi à soi.» (p.60)
- . «Á ce développement de la culture de soi et à l'inflexion qui s'opère alors dans l'éthique des plaisirs, les travaux des historiens peuvent suggérer plusieurs motifs. Deux surtout semblent importants : des changements dans la pratique matrimoniale et des modifications dans les règles du jeu politique. (...) L'importance nouvelle du mariage et du couple, une certaine redistribution dans les rôles politiques n'ont-elles pas provoqué dans cette morale qui était essentiellement une morale d'hommes une problématisation nouvelle du rapport à soi ? Elles pourraient bien avoir suscité non pas un repli sur soi, mais une façon nouvelle de se réfléchir soi-même dans son rapport à la femme, aux autres, aux événements et aux activités civiques et politiques, et une autre façon de se considérer comme sujet de ses plaisirs. La culture de soi ne serait pas la "conséquence" nécessaire de ces modifications sociales ; elle n'en serait pas l'expression dans l'ordre de l'idéologie. Elle constituerait par rapport à elles une réponse originale sous la forme d'une nouvelle stylistique de l'existence.» (p.97)
- 5 «Une esthétique de l'existence» (entretien de juillet 1984, repris dans *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, pp.1549-1554)
- * L'élaboration de sa propre vie comme une œuvre d'art
- . «Cette élaboration de sa propre vie comme une œuvre d'art personnelle, même si elle obéissait à des canons collectifs, était au centre, il me semble, de l'expérience morale, de la volonté de morale dans l'Antiquité, alors que, dans le christianisme, avec la religion du texte, l'idée d'une volonté de Dieu, le principe d'une obéissance, la morale prenait beaucoup plus la forme d'un code de règles (seulement certaines pratiques ascétiques étaient plus liées à l'exercice d'une liberté personnelle). De l'Antiquité au christianisme, on passe d'une morale qui était essentiellement recherche d'une éthique personnelle à une morale comme obéissance à un système de règles. Et si je me suis intéressé à l'Antiquité, c'est que, pour toute une série de raisons, l'idée d'une morale comme obéissance à un code de règles est en train, maintenant, de disparaître, a déjà disparu. Et à cette absence de morale répond, doit répondre une recherche qui est celle d'une esthétique de l'existence.» (pp.1550-1551)
- . «En premier lieu, je pense effectivement qu'il n'y a pas un sujet souverain, fondateur, une forme universelle de sujet qu'on pourrait repérer partout. Je suis très sceptique et très hostile envers cette conception du sujet. Je pense au contraire que le sujet se constitue à travers des pratiques d'assujettissement, ou, d'une façon plus autonome, à travers des pratiques de libération, de liberté, comme dans l'Antiquité, à partir bien entendu, d'un certain nombre de règles, styles, conventions, qu'on retrouve dans le milieu culturel.» (p.1552)

* Bibliographie complémentaire :

- Gilles Deleuze (1925-1997), *Foucault* (Paris, Les éditions de Minuit, 1986): voir «Les plissements, ou le dedans de la pensée (subjectivation)» (pp.101-130)
- Mathieu Potte-Bonneville, *Michel Foucault, l'inquiétude de l'histoire* (Paris, PUF, 2004) : sur le «caractère à la fois libre et lié de la subjectivation» chez Michel Foucault (p.228)